

Nombre de Conseillers
en exercice : 29

Présents à la séance : 22

Pouvoir : 7

Date de la convocation :
18 juin 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ et le vingt-quatre juin à dix-huit heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-REMY réuni salle du Conseil Municipal en Mairie sous la présidence de Madame Florence PLISSONNIER, a désigné comme secrétaires de séance Guy CANNESSON et Elise MARTIN.

ETAIENT PRESENTS : Mmes MM. Florence PLISSONNIER, Alain MERE, Amélie VION, Didier PICARD, Eric RICHARD, Brigitte MARTIN, Jérôme VINCENT, Richard MILON, Gabriel THEULOT, Guy CANNESSON, Sandra GUINOT, Nelly MONNOT, Pascal GERARDIN, Bénédicte PINSONNEAUX, Pascale DESRAY, Pierre-Jean GAUDILLERE, Françoise FAUTRELLE, Eliane LACHAUX, Tristan BATHIARD, Elise MARTIN, Didier BERNARD, Marie-Christine BOIREAU.

ETAIENT EXCUSES ET ONT DONNE POUVOIR : Pascale BARBIER à Jérôme VINCENT, Virginie ERRARD à Brigitte MARTIN, Didier DEMAY à Didier PICARD, Matthieu GRIVEL à Alain MERE, Adeline CARITEY à Florence PLISSONNIER, Laurent LAGRIFFOUL à Marie-Christine BOIREAU, Jacqueline PENAUD à Elise MARTIN.

Objet : Décision modificative n°2 - Budget principal

Exposé :

Dans le cadre de l'exécution budgétaire, des ajustements de crédits sont nécessaires au Budget principal.

Les recettes de fonctionnement sont actualisées du fait de la notification des contributions directes (chapitre 731) et des dotations et allocations versées par l'Etat (chapitre 74). Le chapitre 74 est également complété d'une subvention accordée par ALCOME dans le cadre de la collecte des mégots sur la voie publique.

En recettes d'investissement, de nouvelles subventions sont également budgétisées (au chapitre 13). En effet, des crédits nous sont alloués par le département, au titre de l'aménagement d'une liaison cyclable qui relie la rue des Alouettes à la Voie Verte, et par le Grand Chalon, dans le cadre du label PDU de 2024.

En dépenses, des crédits fléchés en investissement au BP (chapitre 21) pour deux écoles, sont finalement transférés en section de fonctionnement (chapitre 011) en raison de la nature du projet, tout comme les financements associés obtenus auprès de l'Education Nationale.

Des compléments de crédits sont apportés en section de fonctionnement sur les lignes d'entretien de bâtiments publics, d'entretien de véhicules et d'assurances dommages ouvrages (chapitre 011).

Les sections de fonctionnement (chapitre 011) et d'investissement (chapitre 21) intègrent les coûts provenant du projet d'aménagements de trottoirs Route de Givry.

Des mouvements d'ordre budgétaire sont ouverts en dépenses et recettes de la section d'investissement (chapitre 041) pour faire face aux remboursements d'avances demandées par certaines entreprises dans le cadre de marchés publics et à la valorisation de la rue du Clos dans le domaine public communal.

Enfin, suite à la délibération d'étalement de la charge des assurances dommages ouvrages, la décision modificative ouvre les crédits nécessaires sur les chapitres d'ordre budgétaire de section à section (chapitres 042 en section de fonctionnement et 040 en section d'investissement).

L'équilibre de la section de fonctionnement est assuré par un ajustement du virement à la section d'investissement (chapitres 023 et 021).

A l'issue de cette décision modificative, la section d'investissement demeure en suréquilibre de recettes.

Visa :

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu l'exposé des motifs ci-dessus.

Délibération :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

PROCEDE aux mouvements budgétaires sur le budget Principal, en sections de fonctionnement et d'investissement, conformément aux annexes jointes.

Vote : POUR 23, ABSTENTION 6 (T. BATHIARD, E. MARTIN, D. BERNARD, MC. BOIREAU, L. LAGRIFFOUL, J. PENAUD)

Ainsi fait et délibéré en séance, et ont signé les membres présents. Pour extrait conforme

Florence PLISSONNIER
Maire



Certifié exécutoire pour avoir été reçu à
la Sous Préfecture

le 26 JUIN 2025

et publié, affiché ou notifié
le 26 JUIN 2025

Florence PLISSONNIER
Maire

